



Fontaine Fontaines

informations



ETE 2016

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Pourquoi réviser notre Plan Local d'Urbanisme ?

La loi nous oblige à mettre à jour ce PLU pour le mettre en conformité avec :

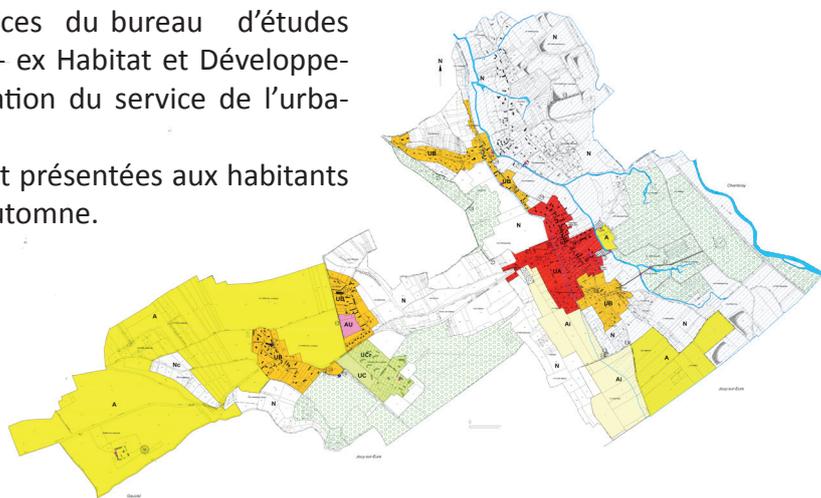
- le Schéma de Cohérence Territoriale de la CAPE (SCoT),
- les contraintes liées au Grenelle de l'Environnement : ne plus prendre d'espaces en milieux naturels et agricoles, ne plus développer les hameaux, réduire la surface des parcelles à construire, protéger les milieux naturels,
- l'évaluation environnementale de l'ensemble de notre territoire au-delà du périmètre des zones NATURA 2000.

Pour nous accompagner dans cette démarche, le conseil municipal s'est adjoint les services du bureau d'études SOLiHA (Solidaire pour l'Habitat - ex Habitat et Développement) d'Evreux, avec la coopération du service de l'urbanisme de la CAPE.

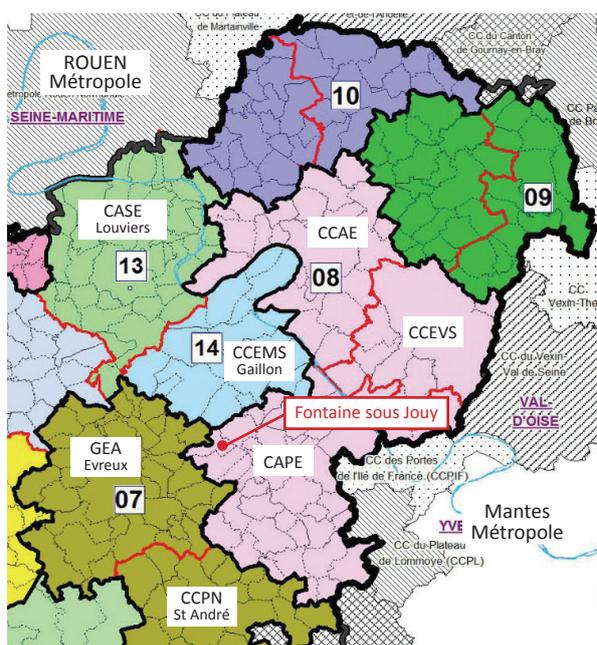
Les premières orientations seront présentées aux habitants lors d'une réunion publique à l'automne.

Le projet final sera présenté lors d'une autre réunion. Une enquête publique suivra avant fin 2017.

Le PLU révisé devrait être applicable en 2018.



Une nouvelle agglomération au 1^{er} janvier 2017 : Seine Normandie Agglomération



Dans son arrêté du 25 mars 2016, le préfet de l'Eure a défini les nouveaux périmètres des communautés de communes et communautés d'agglomérations du département.

La CAPE a fusionné avec les communautés de communes CCEVS et CCAE (périmètre 8 de la carte).

Confirmant son vote d'opposition au projet initial de décembre 2015, le conseil municipal a voté, le 3 juin, contre ce périmètre. Il a proposé que ce dernier soit étendu à la CCEMS et à la CASE afin que ce nouveau territoire puisse se faire « entendre » des puissantes métropoles de Rouen et de Mantes (plus de 500 000 habitants chacune) dans le cadre du développement de l'axe Seine.

CAPE	communauté d'agglomération des portes de l'Eure
CCEVS	communauté de communes Epte-Vexin-Seine
CCAE	communauté de communes Andelys-Environs
CCEMS	communauté de communes Eure Madrie Seine
CASE	communauté d'agglomération Seine Eure

Départementales endommagées

Suite à la déviation d'Autheuil, les deux routes départementales de notre village ont été endommagées. Nous avons attiré l'attention des agences routières sur la dangerosité des dégradations.

Néanmoins, à ce jour, seule la départementale 71 a déjà été remise partiellement en état.

Sécurité cars scolaires

L'agence routière de Louviers a réalisé un marquage au sol délimitant les arrêts des bus qui transportent nos enfants vers les collèges et lycées d'Evreux. De plus, une ampoule de plus grande intensité a été installée en face de l'arrêt proche de la mairie, afin de mieux éclairer durant les périodes hivernales.



L'église



L'église n'est pas oubliée. L'entreprise Chéron a restauré les murs mis à mal par l'humidité. Suivront ensuite la remise en état d'une rive du toit et un démolissage.

RD 63 (Chambray - Fontaine)

Les travaux sur la RD 63, engagés par le département, ont nécessité de couper la circulation aux véhicules. La réfection d'étanchéité des ponts sera terminée mi-juillet.

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Oriots sont enfin terminés. Grâce à la disparition des poteaux, cette route a retrouvé de son charme.

Malheureusement, deux poteaux subsistent à la sortie du village. Nous étudions la possibilité de les faire retirer.

Travaux rue des Petits Bois

Les deux objectifs étaient le réaménagement de la rue et l'écoulement des eaux pluviales.

L'efficacité de ces travaux a pu être constaté lors des récentes et importantes précipitations. Les coûts s'élèvent à 74 000 €.



Les tout prochains travaux

La réfection du bord de la chaussée et de la route départementale 71 à l'entrée du village côté Jouy permettra de supprimer les retenctions d'eau en cas de fortes pluies.



Certains investissements engagés en 2015 n'ont été terminés qu'au 1er semestre 2016. C'est le cas notamment du local «service à la personne» et de l'aménagement de la rue des Petits Bois (réfection de chaussée et assainissement).

Ces travaux, réglés en 2016, ont fait l'objet d'un report du budget 2015 sur 2016, ce qui explique la clôture en excédent du budget 2015.

S'il reste toujours possible, dans certains cas, d'obtenir des subventions pour réaliser des équipements communaux, la baisse réelle des dotations de l'état ne peut que limiter nos capacités d'investissement.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux de prélèvement des taxes d'habitation et foncières.

Cette mesure permettra, cette année, la réalisation de quelques travaux :

- assainissement en traverse, rue de la Poste,
- cheminement doux, rue des Forêts entre le cimetière et la rue de l'Avenir.

Mais aussi, peut-être, dans les années à venir, des travaux de rénovation dans nos bâtiments communaux les plus énergivores, travaux dont nous commençons l'étude cette année.

Notre vigilance reste constante pour identifier les différents vecteurs d'économies réalisables, et continuer de gérer financièrement notre commune, en « bon père de famille » tout en améliorant sans cesse le bien vivre de notre village.

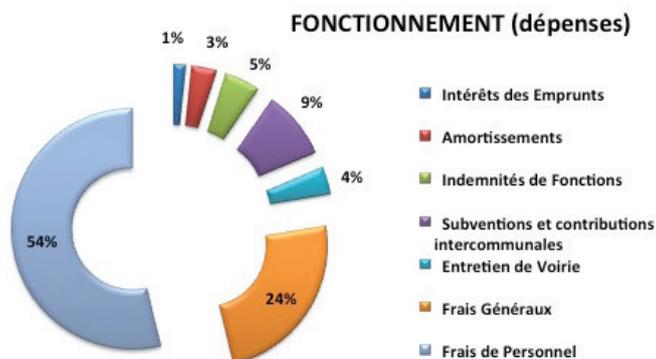
Budget réalisé 2015

INVESTISSEMENT : Recettes		
Excédent d'investissement reporté	41 992 €	41,54%
Subventions, Cautionnement	25 382 €	25,11%
Récupération de la TVA 2013	16 871 €	16,69%
Taxe d'Aménagement (ex T.L.E.)	16 844 €	16,66%
Total des Recettes ==>	101 088 €	100%

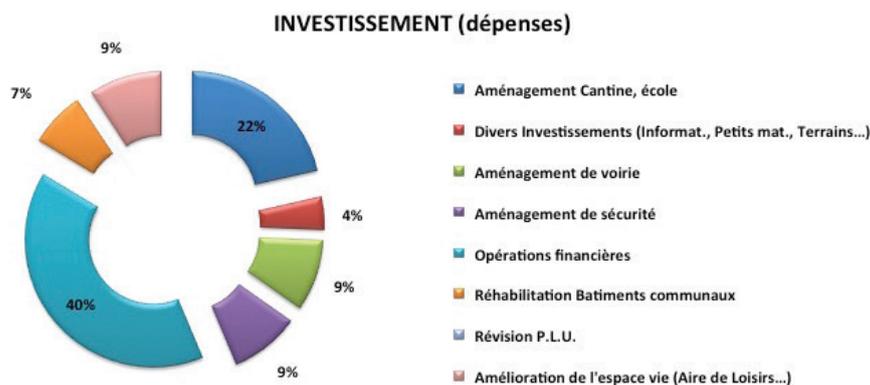
FONCTIONNEMENT : Recettes		
Remboursement d'assurance	410 €	0,06%
Enfance : Cantine, Garderie ...	84 025 €	12,4%
Vente de Bois	41 590 €	6,1%
Impôts et taxes	265 421 €	39,0%
Subventions (Etat, Conseil Départemental ...)	149 900 €	22,0%
Produits de gestion courante	33 353 €	4,9%
Excédent 2014 reporté	105 636 €	15,53%
Total des Recettes ==>	680 335 €	100%



FONCTIONNEMENT : Dépenses		
Intérêts des Emprunts	8 093 €	1,57%
Amortissements	17 021 €	3,29%
Indemnités de Fonctions	24 497 €	4,74%
Subventions et contributions intercommunales	46 791 €	9,06%
Entretien de Voirie	19 075 €	3,69%
Frais Généraux	123 283 €	23,86%
Frais de Personnel	277 855 €	53,78%
Total des Dépenses ==>	516 615 €	100%



INVESTISSEMENT : Dépenses		
Aménagement Cantine, école	19 499 €	21,44%
Divers Investissements (Informat., Petits mat., Terrains...)	3 825 €	4,21%
Aménagement de voirie	8 330 €	9,16%
Aménagement de sécurité	8 079 €	8,88%
Opérations financières	36 326 €	39,95%
Réhabilitation Batiments communaux	6 361 €	7,00%
Révision P.L.U.	69 €	0,08%
Amélioration de l'espace vie (Aire de Loisirs...)	8 447 €	9,29%
Total des Dépenses ==>	90 935 €	100%



Effectifs rentrée 2016

L'effectif prévisionnel est de 119 élèves, réparti comme suit :

- Classe de PS/MS 25 élèves (12 PS et 13 MS)
- Classe de GS/CP 23 élèves (14 GS et 9 CP)
- Classe de CP/CE1 23 élèves (8 CP et 15 CE1)
- Classe de CE2/CM1 24 élèves (16 CE2 et 8 CM1)
- Classe de CM1/CM2 24 élèves (9 CM1 et 15 CM2)

R. Juge assurera désormais l'enseignement du CP/CE1 en remplacement de C. Iapteff.

E. Bigot partagera aux côtés de C. Breton la classe des GS/CP. L'enseignant de la classe de CM1/CM2 n'est pas encore connu.

Fête de l'école

La fête de l'école avec la traditionnelle remise des prix clôture l'année scolaire. Chaque enfant reçoit deux jolis livres. Au-delà des parents d'élèves, tous les habitants de Fontaine et de Saint Vigor sont toujours cordialement



invités à cette joyeuse journée annonciatrice des grandes vacances. C'est aussi l'occasion d'admirer les spectacles présentés par les enfants.

Garderie

Malgré la grande satisfaction des parents, la garderie enregistre une baisse significative de sa fréquentation.

La mairie mène une étude pour en connaître les raisons



et s'adapter à cette nouvelle situation. Par exemple : augmentation des tarifs, baisse de la plage horaires

Sorties scolaires

Tous les enfants étaient récompensés de leurs efforts scolaires par les sorties de fin d'année. Tandis que les enfants de CP/CE1 ont joué aux apprentis pêcheurs à la pisciculture, les petits se sont rendus à la serre Biotropica.

La visite du zoo du Cerza était réservée aux plus grands.



L'équipe dynamique des représentants des parents

L'équipe a organisé un carnaval haut en couleurs. Le défilé traditionnel s'est terminé à la salle des fêtes pour partager goûter et musique. Des crêpes ont été proposées à la Chandeleur.

La recette de ces goûters alimente la coopérative scolaire dont les bénéfices de la kermesse sont la principale source de revenus.



Un grand merci aux artisans et professionnels de la commune qui ont participé à la réussite de la tombola.



Les TAP

Vingt-deux personnes ont été mobilisées cette année.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé aux ateliers.

Les activités savate, brain gym et langue des signes ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines. Aux beaux jours, les ateliers en plein air ont été privilégiés : sport au city, dans la cour ou au petit pré. Les enfants ont pu aussi étudier de près l'escargot, la poule, la tortue, le cochon d'Inde et la grenouille.

Les ateliers font naître des vocations puisque des enfants s'inscriront au cours de théâtre à Pacy et d'autres approfondiront l'apprentissage de la langue des signes (reportage vidéo sur le site <http://fontainesousjouy.org/ateliers-tap/>).

Mylène et Melissa ont orchestré tous les mardis les Jeux Olympiques. Des équipes d'enfants de tous les âges ont partagé divers défis : épreuves sportives, chant, théâtre, mimes, fresques... Des médailles étaient décernées aux 3 premières équipes. Des fresques grand format ont été réalisées sur le thème des fonds marins.

Une visite de l'église Notre Dame a été organisée. Les enfants ont appris que la cloche de notre église, livrée en 1828, se nommait Charles-Françoise.

Cette année encore, les parents et les enfants sont satisfaits des activités.

Si vous avez des talents, cachés ou pas, et/ou l'envie de participer à une aventure humaine, n'hésitez pas à proposer votre candidature pour devenir, durant quelques semaines, animateur ou assistant d'animation.



Restauration municipale : équilibre et fait maison

Une centaine de repas est servie tous les jours. Catherine et Patricia veillent à ce que les menus soient équilibrés sur la semaine.

Le repas est facturé 3,90 € aux familles mais son coût réel est de 5,08 €. Quatre personnes se mobilisent pour servir les enfants.

Les enfants ont la chance de bénéficier de repas faits sur place alors que de nombreuses écoles font appel à une restauration dite « liaison froide » qui ne coûte pas moins cher.

Chaque fête traditionnelle est l'occasion d'un repas spécial (Pâques, Noël, Chandeleur ...). Pour ces occasions, les enfants de la garderie réalisent des décorations de circonstance.

Le 10 juin, le coup d'envoi était donné au restaurant scolaire avec un menu spécial « ouverture de l'Euro » avec une limonade bleu-blanc-rouge en guise d'apéritif. Le dessert surprise de la boulangerie Durieu (ballon de foot en chocolat sur pain de mie vert pour le terrain) les a tous enchantés.

Les drapeaux des pays participants à l'Euro de football ont été réalisés par les enfants de la garderie.

Le premier menu végétarien a été servi au restaurant. Au départ sceptiques devant leurs assiettes de lasagnes de légumes, les enfants désirent renouveler l'opération.



Fontaine Animation



Ce premier semestre aura été riche en événements pour les bénévoles de Fontaine Animation. Outre les rencontres habituelles comme la bourse aux plantes et la foire à tout du 12 Juin, c'est tout de même le festival des épouvantails qui aura été, grâce à la participation de nombreux jovifontains, la plus belle réussite. Plus de 200 épouvantails ont été disposés dans notre village. Accompagnés du soleil, plusieurs milliers de visiteurs auront pu admirer vos chefs d'oeuvre. Le reportage de FR3 est visible sur le site de Fontaine sous Jouy dans les comptes rendus des derniers événements.

A partir du 1er septembre, nous vous invitons à venir tester les activités de Fontaine Animation :

Gymnastique : lundi de 18 h 30 à 19 h 30

mercredi de 9 h à 10 h

Sophrologie : mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Zumba : mercredi de 19 h 45 à 20 h 45

Tennis de table (adulte) : vendredi de 19 h à 20 h



Fontaine Esprit village



Deux événements majeurs ont été organisés par Fontaine Esprit village en ce début d'année :

- Une soirée déguisée le 13 Février. Beaucoup ont joué le jeu !

Bravo à tous pour vos déguisements.

- Une journée tournoi de pétanque aux 3 Etangs le 19 Juin avec le soleil et une soixantaine de participants !!! Félicitations au vainqueur : Jean-Paul Doublet.

Merci à tous les participants.



Club du ROSEY



Lors de toutes les festivités de l'école, les membres du club répondent présents que ce soit pour confectionner les gâteaux ou pour sécuriser les déplacements des enfants. Leur implication permet de tisser des liens plus étroits entre jeunes et moins jeunes.



Et c'est toujours pendant les repas organisés que les anniversaires sont souhaités. Prochain rendez-vous le 8 octobre pour un tournoi de belote.



Opération village propre

Malgré un temps maussade, les équipes de volontaires – enfants et adultes – ont sillonné le village pour en nettoyer les rues et les chemins.

45 kilos de déchets ont été ramassés et beaucoup, beaucoup, ... de mégots !!

Y compris devant l'entrée de l'école, ce qui est dommage. Pour rappel, il faut 3 bonnes années pour qu'un mégot se dégrade.



Restauration de la Bonde

La Bonde, bras dérivé de l'Eure juste au nord des étangs de l'Aulnaie a été créée pour alimenter le moulin de la côte à St Vigor. Dans le cadre de sa nécessaire restauration écologique, des travaux de nettoyage et d'aménagement vont être engagés. Ils consistent en un reprofilage du lit en V et non en U pour limiter l'envasement, un aménagement des berges en pente douce végétalisée (pour le maintien de la biodiversité) et la création d'espaces pour abreuvement des animaux.

500 mètres de cours d'eau sont concernés pour un coût d'environ 80 000 €. La commune a incité les propriétaires riverains à engager ces travaux de façon concertée en 2017. Ils pourront ainsi bénéficier d'une subvention du Syndicat Intercommunal de la Rivière d'Eure (SIRE) d'environ 90 % du coût des travaux les concernant.



Recensement, inscription sur les listes électorales

Les jeunes, à compter de leurs 16 ans doivent se rendre à la mairie pour le recensement. Ils seront ainsi automatiquement inscrits sur les listes électorales dès leurs 18 ans. L'attestation de recensement et le certificat de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) sont nécessaires pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire.

Pour les nouveaux arrivants et ceux qui ne sont pas encore inscrits, rendez-vous à la mairie avant le 31 décembre 2016 si vous désirez voter aux prochaines élections dans la commune (élections présidentielles et législatives en 2017).



Local aide à la personne

Conformément à ce que nous avons annoncé, le local de la place de la mairie a été aménagé en cabinet infirmier.

Une location a été consentie à R. BECHET, infirmière diplômée d'état, qui a ouvert le cabinet en mars dernier.

Elle intervient à domicile ou au cabinet. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 32 67 22 82.



Repas des anciens

« Le matin, je me suis soudain demandé ce qui m'avait pris. Accepter, sur un coup de tête, d'être bénévole pour servir au repas des aînés, alors que je n'ai jamais fait cela ! Je m'imaginais déjà en train de trébucher avec des piles d'assiettes ou de renverser du vin sur les nappes blanches...

Seulement voilà, au fur et à mesure que la journée s'avance, que l'on sert les plats au rythme des conversations et de la musique, je me prends au jeu petit à petit. Je ne m'en sors pas si mal !



Bon, je ne sais pas trop comment tenir correctement une bouteille, ni servir de la salade avec seulement deux cuillères pour créer une pince, mais quelques convives, dans un élan de bonté, tentent de m'expliquer pour que je m'améliore. Et finalement, c'est ce qui compte vraiment : partager un moment avec des personnes du village, créer du lien avec une autre génération, et se rendre compte que la compagnie des uns et des autres est vraiment agréable. Je garderai toujours en mémoire cette journée enrichissante !

Salomé et Yonah se joignent à moi pour remercier les aînés de leur bienveillance ainsi que de la générosité qu'ils ont montrée à notre égard à l'issue du repas. »

Anaïs

Nos agents communaux

Bernard Hamel et Sylvain Tribalat ont la difficile tâche d'entretenir nos chemins, nos espaces verts et le patrimoine communal.

Jardiniers, ils fleurissent, taillent, désherbent, élaguent... et c'est grâce à leurs efforts que Fontaine conserve son label "Village fleuri" dont le jury nous a rendu visite le 16 juin. Multi-tâches, ils assurent le petit entretien des bâtiments communaux et les interventions sur la voirie.



Agents de sécurité, on peut compter sur eux pour encadrer nos festivités sur la voie publique : carnaval, foire à tout, fête de l'école ... Dans un double souci de santé publique et de protection de la biodiversité, la commune a décidé de limiter l'usage de désherbant chimique avant de le supprimer en 2017. Les talus et bords de routes ne sont pas une bande verte stérile à tondre à ras mais un morceau de nature à valoriser, aussi il a été décidé de limiter la tonte des bas-cotés de route.

Rappelons à cette occasion qu'il appartient aux propriétaires d'entretenir devant leur propriété et de s'assurer que leurs haies et arbres ne gênent pas la circulation ni ne présentent un danger pour tous les usagers.

Comme son nom l'indique, la commune est un bien commun.

Sentons-nous tous solidaires pour la préserver ! Merci pour votre aide.

Stage de secourisme

Un cycle de formation aux premiers secours a été organisé par la mairie. Employés communaux, animateurs TAP, retraités et adolescents y ont participé dans la bonne humeur. Chaque année, 10 000 vies pourraient être sauvées si 1 personne sur 5 connaissait les gestes d'urgence. Mais malheureusement, moins de 7 % des Français se forment chaque année aux premiers secours.

De nouvelles sessions sont prévues : utilisation du défibrillateur, premiers secours sur enfants de moins de 2 ans et PSC-1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Ces formations, qui ont lieu à Fontaine, sont payantes. Le CCAS et Fontaine Animation aident financièrement les participants qui en font la demande. Vous êtes intéressé ? Appelez Laurence Huzé au 06 80 06 73 35.



Prévention canicule

Un coup de fil, un lien... Pour adhérer au dispositif de prévention canicule, il suffit de vous inscrire en mairie. En cas de grandes chaleurs, le CCAS prendra régulièrement contact avec vous. Si vous connaissez une personne susceptible d'avoir besoin de ce service, faites le savoir en mairie.



Activité sportive

Le vendredi vous pouvez pratiquer la marche nordique, départ à 9 h à l'église. Vous pouvez également participer à des marches autour de Fontaine tous les lundis et vendredis à 8 h 30. Le rendez-vous se trouve au 28 rue de l'avenir.

CAPE : Suppression du TAD

Le Transport A la Demande (TAD), sous forme de minibus, avec ses deux arrêts sur notre commune, aux Oriots et à la Mairie, vous permet de vous rendre, à votre demande, du lundi au vendredi à la gare de Vernon ou à Pacy/Eure, pour la modique somme de 2 €.

Devant le constat de son coût de fonctionnement annuel d'environ 100 000 €, des recettes annuelles de 2000 € et une fréquentation en déclin, le conseil communautaire de la CAPE, dans sa majorité, a décidé de supprimer ce service à compter du 1er janvier 2017 malgré notre opposition.

Aussi, à l'instar de ce que nous avons mis en place suite à la suppression du ramassage des encombrants et déchets verts, nous allons nous employer à trouver, avec la nouvelle communauté d'agglomération, une solution alternative à ce service, certes cher, mais indispensable.

CAPE : ALSH de Jouy sur Eure

Devant la faible participation, l'accueil des enfants le mercredi après-midi sera supprimé à la rentrée. Les familles devront inscrire leurs enfants à l'ALSH de Pacy sur Eure ou Saint Marcel. Cette démarche devra être la même pour les accueils des vacances scolaires.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération « Tranquillité Vacances » concerne les mois de juillet et août.

Des patrouilles de la gendarmerie surveillent votre domicile durant vos absences.

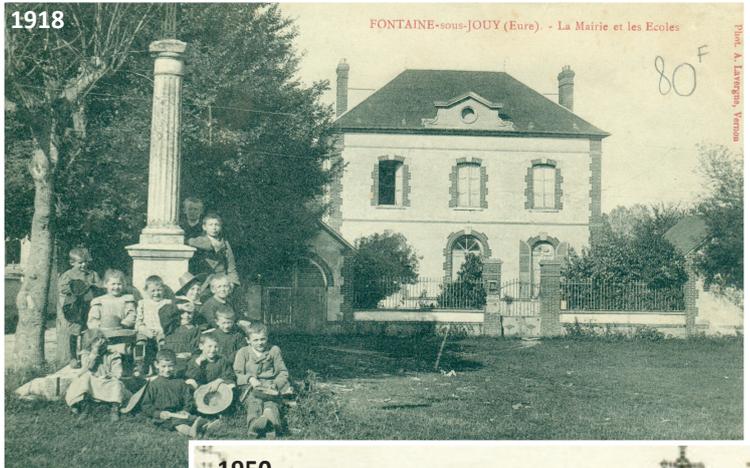
Vous devez faire une demande à la gendarmerie de Pacy au moins 48 heures avant le départ. Munissez-vous d'un justificatif de domicile.

Gendarmerie : 1 rue de René Prin
02 32 36 00 17



Fontaine sous Jouy

Avant / Après



Bientôt à Fontaine

1 ^{er} septembre	Rentrée scolaire	8 octobre	Tournoi belote
18 septembre	Rallye vélo et pédestre	14 Janvier	Présentation voeux et galette
Septembre	Réunion PLU (date à définir)		

Pompiers	18	Renseignements administratifs (Allo Service Public)	39 39	
Gendarmerie	17	Préfecture de l'Eure	02 32 78 27 27	
SAMU (urgences médicales)	15	EAU (CAPE)	0 800 877 915	
Toute urgence depuis portable	112	EDF (Dépannage)	09 726 750 27	
Assistante sociale ... Evreux / Nétreville	02 32 39 57 53	Transport scolaire SITS	06 76 91 31 26	
Infirmière	02 32 67 22 82	Transport scolaire .. Cars Grisel	02 32 27 67 00	
ADF 27	Aides à domicile	02 32 28 53 33	Transport à la demande	0 800 27 27 00
ADMR de l'Eure	Aides à domicile	02 32 39 80 80		
Collecte déchets (CAPE)	0 800 508 104			

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi 16 h 30 à 19 h, jeudi 10 h à 12 h, vendredi 17 h 30 à 19 h, autres jours sur rendez-vous avec le maire ou les adjoints. Tél : 02 32 36 71 70

**PERMANENCES ESTIVALES: du 4 au 16 juillet et du 1er au 15 août,
la mairie sera ouverte au public le vendredi de 16 h 30 à 19 h**



Journal municipal de Fontaine sous Jouy : directeur de la publication Jacques Pouchin
Comité de rédaction : I. Bailly-Purnu, L. Huzé, C. Maron, M. Philippe. Contribution photos M. Dupas.